

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### Désignation

L'association La French Tech Grande Provence désigne un organisme de formation professionnelle dont le siège social est situé au 46 cours Jean Jaurès 84000 Avignon.

La French Tech Grande Provence met en place et dispense des formations inter et intra-entreprises à Avignon, sur le territoire national, seule ou en partenariat.

Dans les paragraphes suivants, il est convenu de désigner par :

- Client : toute personne physique ou morale qui s'inscrit ou passe commande auprès de La French Tech Grande Provence ;
- Stagiaire : la personne physique qui participe à une formation ;
- CGV : les conditions générales de vente, détaillées ci-dessous ;
- OPCO : les Opérateurs de Compétences agréés chargés de collecter et gérer l'effort de formation des entreprises.

### Objet et champ d'application

Les présentes CGV déterminent les conditions applicables aux prestations de formation effectuées par La French Tech Grande Provence pour le compte d'un client. Toute commande de formation auprès de l'association implique l'acceptation sans réserve du client des présentes CGV. Ces conditions prévalent sur tout autre document du client, en particulier, sur toutes conditions générales d'achat.

### Devis et attestation

Pour chaque formation, La French Tech Grande Provence s'engage à fournir un devis au client. Ce dernier est tenu de retourner à l'association un exemplaire daté, signé avec la mention « bon pour accord ».

Le cas échéant, une convention particulière peut être établie entre La French Tech Grande Provence, l'Opco ou le client.

A la demande du client, une attestation de présence ou de fin de formation, ainsi que des feuilles d'émargement peuvent lui être fournies.



## Prix et modalités de paiement

Les prix des formations sont indiqués en euros et hors taxe. Le paiement est à effectuer après exécution de la prestation, à réception de la facture, au comptant. Le règlement des factures peut être effectué par virement bancaire ou par chèque. En tout état de cause, ces modalités devront avoir été formalisée avant le démarrage de la formation.

## Prise en charge

Si le client bénéficie d'un financement par un Opco, il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation. Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription. Dans le cas où La French Tech Grande Provence ne reçoit pas la prise en charge de l'Opco au 1<sup>er</sup> jour de la formation, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

## Condition de report et d'annulation d'une séance de formation

L'annulation d'une séance de formation est possible, à condition de le faire au moins 30 jours calendaires avant le jour et l'heure du début de la formation. Toute annulation doit faire l'objet d'une notification par email à l'adresse [contact@lafrenchtech-grandeprovence.fr](mailto:contact@lafrenchtech-grandeprovence.fr)

En cas de renoncement par le bénéficiaire avant le début du programme de formation :

- Dans un délai supérieur à 1 mois avant le début de la formation : 50% du coût de la formation est dû.
- Dans un délai compris entre 1 mois et 2 semaines avant le début de la formation : 70 % du coût de la formation est dû.
- Dans un délai inférieur à 2 semaines avant le début de la formation : 100 % du coût de la formation est dû.

Le coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO. En cas d'inexécution de ses obligations à la suite d'un événement fortuit, ou en cas de force majeure, La French Tech Grande Provence ne peut être tenue pour responsable à l'égard de ses clients. Ces derniers seront informés par mail.

## Programme des formations

S'ils le jugent nécessaire, les formateurs pourront modifier les contenus des formations suivant l'actualité, la dynamique de groupe ou le niveau des clients. Les contenus figurant sur les fiches de présentation ne sont ainsi fournis qu'à titre indicatif.



## **Propriété intellectuelle et droit d'auteur**

Les supports de formation, quelle qu'en soit la forme (papier, numérique...) sont protégés par la propriété intellectuelle et le droit d'auteur. Leur reproduction partielle ou totale ne peut être effectuée sans l'accord de La French Tech Grande Provence. Le client s'engage à ne pas utiliser, transmettre ou reproduire tout ou partie de ces documents.

## **Informatique et libertés**

Les informations à caractère personnel communiquées par le client à la French Tech Grande Provence sont nécessaires pour le traitement de l'inscription. Suivant la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition des données personnelles le concernant.

La French Tech Grande Provence s'engage à appliquer les mesures administratives, physiques et techniques appropriées pour préserver la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données du client. Elle s'interdit de divulguer ses données, sauf en cas de contrainte légale.

## **Loi applicable et attribution de compétence**

Les présentes CGV sont encadrées par la loi française. En cas de litige survenant entre La French Tech Grande Provence et le client, la recherche d'une solution à l'amiable sera privilégiée. A défaut, l'affaire sera portée devant les Tribunaux d'Avignon.

Màj 4 décembre 2023